



Actualités

Devenir de la surveillance AES Raisin

Conformément aux axes du Propias, la surveillance nationale des AES, portée par le Raisin en collaboration avec le Geres depuis 2002, évolue en 2016 vers la surveillance de la couverture vaccinale des professionnels de santé. Les données de surveillance des AES recueillies en 2015 feront l'objet d'un dernier rapport du Raisin, à paraître cette année.

Les membres du comité de pilotage national Raisin remercient tous les professionnels qui se sont engagés activement pour conduire cette surveillance et la faire vivre au sein de leurs établissements. Elle a permis d'optimiser la connaissance des AES, démarche essentielle pour guider les stratégies de prévention (mesures organisationnelles, techniques, formations). Ses résultats suggèrent que la sécurité d'exercice des professionnels de santé s'est fortement améliorée au cours des dix dernières années en France. Ces efforts méritent d'être poursuivis, sous une autre forme, pour maintenir et continuer à optimiser la sécurité d'exercice. Aujourd'hui, la surveillance qui était portée par le Raisin doit évoluer, et le Geres, étroitement associé à ces travaux, recherche actuellement des financements pour en reprendre la coordination.

L'année 2016 sera donc une année charnière afin de définir les modalités du travail à venir en lien avec le Geres et ceux d'entre vous qui se sont déclarés volontaires pour poursuivre cette surveillance. En conséquence, les établissements de santé qui souhaitent en 2016 continuer à utiliser Web-AES pour la surveillance des AES dans leur établissement pourront le faire et s'inscrire auprès de leur CClin de rattachement. Pour accompagner cette année de transition, le Geres bénéficiera du soutien de l'Arlin Bourgogne-Franche-Comté.

Concernant la poursuite de cette surveillance à partir de 2017, le Geres reviendra vers les établissements en temps utile pour leur fournir les modalités pratiques d'organisation.

Nathalie Floret pour le Copil AES

Pour en savoir plus, sur le site de l'InVS :

[Résultats 2013-2014 de la surveillance des accidents avec exposition au sang dans les établissements de santé français](#)

Grephh

• Enquête de satisfaction

Le Grephh a fêté ses 10 ans en 2015, et vous avez été nombreux à répondre au questionnaire permettant l'évaluation des outils d'audit qui ont été élaborés.

Nous remercions les 587 établissements qui ont participé.

Vos réponses montrent que vous considérez les outils du Grephh comme étant faciles à mettre en œuvre, compréhensibles, avec des délais de réalisation acceptables. La large diffusion des rapports contribue à la culture de partage d'informations et à une meilleure appropriation des résultats par les équipes. Ils sont de véritables instruments de la gestion de la qualité car utilisés possiblement plusieurs fois. Les écarts aux référentiels observés par les établissements font l'objet d'actions correctrices de type formations mais aussi de changement de pratiques ou acquisition de matériel. Les professionnels (auditeurs/audités), considérant que ces outils sont utiles pour progresser collective-

ment, incitent le groupe à poursuivre dans cette voie afin de proposer des outils toujours plus performants en réponse aux sollicitations des établissements.

A l'avenir, il apparaît nécessaire que le Grephh :

- réaffirme la disponibilité des futures structures régionales pour accompagner les établissements qui le souhaiteraient, si des résultats apparaissent insuffisants à l'issue des évaluations,
- accompagne les outils d'évaluation d'actions de sensibilisation ou de formation (diaporamas, justifications bibliographiques) pour avoir une démarche complète : audit et outils de formation/sensibilisation.

Le rapport est en ligne sur le site : http://www.grephh.fr/PDF/Enquete_satisfaction_Grephh-Rapport.pdf

• **Audit endoscopie**

Une analyse des résultats du tronc commun de l'audit national pour l'année 2015 est en cours. La participation a été de 699 établissements au niveau national.

Les résultats de cet audit conduiront à enrichir au niveau national le futur document unique relatif au traitement des endoscopes thermosensibles en milieu de soins (constitué de fiches pratiques) et qui a pour vocation d'être diffusé par voie d'instruction cette année.

Vous pouvez néanmoins continuer à utiliser les outils du tronc commun. Un rapport automatisé sera toujours généré avec un plan d'améliorations qui prendront en compte les écarts observés.

Trois modules complémentaires ont été mis en ligne fin 2015 sur le site du Grephh : un module sur les "Contrôles microbiologiques", un sur la "Maintenance" et le dernier sur les "ESET".

Vous avez à disposition les grilles de recueil et les guides de remplissage ; l'application informatique pour les "Contrôles microbiologiques" est disponible, les autres vont suivre dans quelques jours/semaines.

Ces modules ne sont pas obligatoires et sont indépendants les uns des autres. Vous pouvez choisir ceux que vous voulez tester. Ils ont pour objectif d'approfondir l'exploration de thèmes particuliers en endoscopie.

• **Visite de risque en hémodialyse**

Le Grephh a développé un outil de type "visite de risque infectieux en hémodialyse" qui repose sur une évaluation de l'ensemble de l'activité de l'unité de soins établie selon les référentiels en vigueur et en lien avec le parcours du patient (arrivée du patient, séance de dialyse, interséance, départ du patient). L'amélioration de la prévention des infections associées aux actes invasifs constitue un axe important du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias) de 2015. L'activité d'hémodialyse repose sur de nombreux gestes dont des actes invasifs : pose de cathéter veineux central (CVC), branchement et débranchement sur CVC et sur fistule artérioveineuse (FAV). La sécurité de leur réalisation nécessite une parfaite maîtrise des risques et notamment du risque infectieux omniprésent du fait de la technicité des soins.

Dans ce contexte, il est demandé aux établissements de santé de développer une culture de qualité et de sécurité des soins en utilisant des outils de gestion des risques adaptés aux différentes activités de soins et notamment la visite de risque.

Pour vous aider à mettre en œuvre une telle démarche, le Grephh met à votre disposition un outil complet composé d'un guide méthodologique, un outil pédagogique et des grilles de recueil.

• Guide méthodologique

• Grilles de recueil

Entretien patient
Entretien professionnel aide-soignant
Entretien professionnel ASH
Entretien professionnel cadre de santé
Entretien professionnel infirmier
Entretien professionnel médecin

Observation CVC
Observation environnement de travail et locaux
Observation FAV

Recensement documentaire

• Tableau de références bibliographiques

L'ensemble des documents est disponible sur le site : <http://www.grephh.fr/Hemodialyse-GREPHH.html>

Mission Mains propres 2016

En 2016, le Ministère des Affaires sociales et de la Santé a renouvelé son engagement auprès de l'OMS pour encourager l'implication des patients et des professionnels de la santé dans la promotion des bonnes pratiques d'hygiène des mains.

Chaque année, la Mission Mains Propres s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale "un soin propre est un soin plus sûr ; sauvez des vies : lavez-vous les mains" prévue le 5 mai (le chiffre 5 identifiant le jour, le 5^{ème} mois de l'année, les 5 doigts de la main).

En 2016, le 5 mai étant un jour férié en France (Ascension), cet événement sera donc différé entre le 9 et 13 mai.

Le programme complet des actions prévues au cours de cette semaine vous sera communiqué très prochainement.

Néanmoins, vous pouvez commander dès à présent les outils sur le site du ministère.

Les commandes sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2016 : les supports seront livrés entre le 18 et le 30 avril.

Si vous ne souhaitez pas commander d'outils, vous pouvez néanmoins marquer votre participation à l'opération en remplissant uniquement la première partie du formulaire.



Promouvoir le juste usage des antibiotiques dans les établissements de santé

La consommation toujours trop élevée d'antibiotiques en France, l'augmentation inquiétante de l'incidence nationale des entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre étendu (E β LSSE), l'émergence de bactéries hautement résistantes aux antibiotiques (BHRe) à l'origine d'impasses thérapeutiques comme les entérocoques résistants à la vancomycine (ERV) et les entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC), et l'incidence croissante des infections à *Clostridium difficile*, font de l'antibiorésistance et de la réduction de l'ex-

position aux antibiotiques des enjeux majeurs de santé publique.

Les programmes nationaux (Programme de prévention des infections associées aux soins 2015, plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016), l'instruction du 19 juin 2015 relative à la mise en œuvre de la lutte contre l'antibiorésistance sous la responsabilité des Agences régionales de santé, et le rapport du groupe de travail spécial coordonné par Jean Carlet (rapport 2015) appellent à un usage raisonné des antibiotiques dans tous les secteurs de soins et œuvrent pour la préservation de leur efficacité.

Dans ce contexte, une **campagne nationale de sensibilisation des prescripteurs des établissements de santé au "Juste usage des antibiotiques" a été lancée le 10 novembre 2015** à l'occasion de la semaine mondiale de sensibilisation au bon usage des antibiotiques.

Cette campagne, initiative de la Société de pathologie infectieuse de langue française, de l'Association d'utilisateurs Le Lien et de la Fédération hospitalière de France, est le fruit d'un partenariat national impliquant le Réseau national CClin-Arlin de prévention du risque infectieux associé aux soins, l'Alliance AC2BMR et les fédérations hospitalières (FHF, FHP, Unicancer, FEHAP, FNEHAD). Elle a immédiatement obtenu le soutien de la SF2H et de 14 autres sociétés savantes, s'engageant à relayer l'information le plus largement possible dans le champ de leurs actions.

L'objectif de cette campagne est d'engager les prescripteurs dans le bon usage des antibiotiques, partant du constat que l'engagement individuel et rendu public (affichage) est efficace sur la pertinence des prescriptions d'antibiotiques. De plus elle valorise le professionnalisme et l'engagement du corps médical sur cet enjeu de santé publique.

Pour cela la campagne propose une charte d'engagement individuel "Médecin prescripteur" au juste usage des antibiotiques en 7 points ainsi qu'une charte "Établissement" en 4 points, le soutien institutionnel étant indispensable au succès de cette démarche. Un logo ("les antibiotiques, juste ce qu'il faut"), une signature email, un entête pour courrier et des bannières défilantes pour sites internet complètent les chartes d'engagement. Cette campagne étant pérenne, tous les outils sont disponibles sur le site Internet du réseau CClin-Arlin. La SF2H relaie également l'information en page d'accueil de son site Internet, les professionnels de l'hygiène étant des coacteurs-clés de la mise en place de cette mobilisation

au sein des établissements de santé. Le logo et le slogan sont libres de droit, autorisant ainsi les établissements, réseaux de professionnels, sociétés savantes etc. à l'utiliser pour des initiatives locales contribuant à tous les niveaux à la diffusion du message.

Deux mois après le lancement de la campagne, on dénombrait 24 institutions partenaires et 258 ES engagés, une liste valorisant leur participation sur le site Internet. Les SSR représentaient 31,0 % d'entre eux, suivis des CH (28,3 %) et des MCO (19,4 %). Seuls 8 CHU étaient engagés. La région la plus représentée était PACA (15,5 %), suivie des régions Auvergne Rhône-Alpes (15,1 %), Ile-de-France (14,0 %), Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (12,0 %) et Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées (11,6 %). En termes de consultations du site Internet, on dénombrait au total 5 399 connexions à la page d'accueil de la campagne et 620 connexions à la page listant les établissements engagés. Les connexions à la page d'accueil atteignaient 929 à J0, puis chutaient à moins de 400 par jour à partir de J4 et moins de 30 après J45.

Il est à espérer que de nombreux autres établissements de santé aient mis cet engagement dans leur programme d'action 2016 et rejoignent à leur tour cette mobilisation nationale. Cependant, la diminution rapide du nombre de connexions au site souligne toute l'importance de relances régulières. Le suivi de la campagne "Les Antibios, juste ce qu'il faut" reposera également sur l'évolution de la consommation hospitalière des antibiotiques. De plus, une enquête d'évaluation par questionnaire sera prochainement en ligne afin d'avoir un retour d'expérience sur la mise en œuvre des deux chartes dans les établissements, la faisabilité, l'impact des actions et les initiatives locales.

Cette démarche innovante devrait s'étendre aux prescripteurs d'antibiotiques des établissements médico-sociaux pour lesquels les outils seront adaptés. Une extension pour le secteur des soins de ville est également à l'étude.

Marine Giard, Pascal Fascia, Catherine Dumartin, Rémy Gauzit, Maxime Cauterman, Anne Savey



Remerciements : France Roblot (Spilf), Claude Rambaud (Le Lien), Jean Carlet (AC2BMR), Thierry Bechu (FHP), Hélène Esperou, Pierre Berger (Unicancer), Catherine Rea (FEHAP), Elisabeth Hubert (FNEHAD).

Pour en savoir plus, documents et ressources sur les antibiotiques

- Site CClin-Arlin

<http://www.cclin-arlin.fr/Campagnes/Antibiotiques/les-antibios-juste-ce-qu-il-faut.html>

<http://www.cclin-arlin.fr/Campagnes/Antibiotiques/Antibiotiques.html>

- Site SF2H (page d'accueil)

<http://www.sf2h.net/>

- Site de la Spilf

<http://www.infectiologie.com/fr/ressources-sur-les-antibiotiques.html>

